

Le CCAS de Roubia a été installé le 8 décembre 2020.

Rôle CCAS :

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants et les jeunes.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : **Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et **dispenser l'aide sociale facultative** (aide alimentaire, ...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Qui peut solliciter une aide ?

- le demandeur doit résider dans la commune de Roubia de manière effective et à titre principal (locataire ou propriétaire)
- les aides facultatives sont accordées sous condition de ressources et de charges, elles ont un caractère exceptionnel et ne sont pas renouvelables dans l'année civile. Elles ont un caractère subsidiaire par rapport aux aides légales ou prévues pour le même motif.

Quelles aides financières peuvent être sollicitées ?

- aide alimentaire d'urgence
- aide pour l'achat d'une bouteille de gaz
- aide cantine/aide extra ou périscolaires
- aide énergie/eau/chauffage
- aide au permis de conduire et au BAFA

Pour toute demande, s'adresser au secrétaire de mairie .

- Attention, le dossier doit être rempli avec précision et muni des pièces justificatives demandées.

Le dossier sera examiné en séance non publique du CCAS et un courrier de réponse vous sera adressé par courrier sur la suite qui sera donnée à votre demande. Tous les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel.

Comment accéder à vos droits :

Bureau d'aide aux victimes du Tribunal de Grande Instance de Narbonne : guichet unique à destination des personnes victimes d'infractions pénales.

Tél : 04.34.44.60.60, en dehors des heures d'ouverture contact pour RV Dominique SANCHEZ au 07.87.80.43.21

bvginarnbonne@gmail.com

ou Association Narbonnaise d'aide aux victimes : 04.68.90.31.47 ou 06.71.77.81.82

www.anav-narbonne.org

Il accueille et accompagne les victimes, du dépôt de la plainte jusqu'à l'exécution des dispositions de la décision de justice

- informe sur le fonctionnement de la justice, des droits de justiciables, l'état d'avancement de la procédure, de la situation de l'auteur des faits, les modalités de recouvrement des dommages et intérêts ; SARVI (service d'aide au recouvrement des victimes d'infraction). CIVI (commission d'indemnisation des victimes d'infraction)

- guide vers les partenaires de l'institution judiciaire (avocats, huis-siers), les associations spécialisées ou instances sociales

La Maison France services de Lézignan :

Tél : 04.48.22.10.56

assure un accueil de proximité pour un 1^{er} niveau d'information ou une 1^{ere} mise en relation avec la CAF de l'Aude, la CPAM de l'Aude, la MSA, Pôle Emploi, la DDFIP (trésor public), le Conseil départemental d'accès au droit, la Poste, l'assurance retraite, l'agence nationale des titres sécurisés

Le défenseur des droits : defenseurdesdroits.fr ou

annie-claude.de-chivre@defenseurdesdroits.fr

Tél : 04.68.33.14.93

Le DDD reçoit les réclamations des usagers du service public s'estimant lésés par le fonctionnement d'un service public ; la défense des droits de l'enfant ; la lutte contre les discriminations ; la défense des droits dans le cadre des relations avec les forces de sécurité en cas de comportement abusif. Il ne traite pas des conflits d'ordre privé ou commercial, de particuliers à particuliers, sauf dans le cadre spécifique de la lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité. Il ne peut intervenir si une procédure est engagée devant une juridiction.

Les permanences de Lézi'Conseils :

- ADIL : droits des locataires et propriétaires 2^e mardi de 9h à 12h
- Aide aux subventions de rénovation de l'habitat : le mercredi
- Boutique de gestion des entreprises : le jeudi MATIN
- Syndicat CGT : le jeudi 17h à 19h :
- Ecrivain public : sur demande au 07.50.03.32.59 (rédaction des courriers administratifs relatifs à la consommation, l'habitat, l'énergie, la consommation, le surendettement ; les courriers personnels ou familiaux...) vendredi MATIN.
- Syndicat CGT : le vendredi de 17h à 19h
- Association narbonnaise d'aides aux victimes : 4^e vendredi du mois de 14h à 17h

Numéros utiles :

 15 SAMU Service d'urgence médicale 24h/24 et 7j/7 0112	 114 Urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes 0114 0114 0114	 17 Police Secours 0177 0177 0177
 18 Sapeurs-Pompiers 0112 0112 0112	 112 Numéro d'appel d'urgence européen 112 112 112	 3919 Vivants Femmes Info 119 119 119
 0 800 130 000 Numéro national d'information et d'écoute (24h/24 - 7j/7)		



Centre Medico-social Lézignan Corbières (CMS) :

Tél : 04 68 27 22 60

Le CMS est un lieu d'écoute et d'information pour la famille. Médecin, sage-femme, puéricultrices, psychologue, des assistants sociaux, et des éducateurs assurent l'accueil, l'information, l'orientation et la prise en charge des adultes et enfants en difficulté :

- Protection maternelle et infantile pour les enfants de 0 à 6 ans.
- Protection de l'enfance et des jeunes majeur.
- Lutte contre les exclusions.

Mission Locale Lézignan Corbières: Pour les jeunes

de 16 à 25 ans;

Tél : 04 68 27 58 80

La Mission locale aborde les questions relatives à l'emploi, la formation, le logement, la santé... L'équipe technique de la Mission Locale Ouest Audois est en relation permanente avec de multiples partenaires (organismes de formation, institutions...) permettant à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent.



- Tu as entre 16 et 20 ans
- Tu habites à ROUBIA
- Tu veux obtenir ton PERMIS ou ton BAFA ?

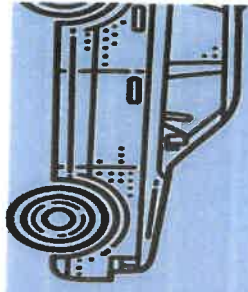
Le CCAS de Roubia

peut t'aider à le financer

35 heures de bénévolat sur ROUBIA
= 300€

Renseignement auprès de la Mairie de ROUBIA:

04.68.43.22.77



- ECOUTER
- SOUTENIR
- COMPRENDRE
- CONSEILLER
- ACCOMPAGNER
- RASSEMBLER
- PARTAGER

CCAS de ROUBIA

16 Av de l'Hotel de ville 11200 ROUBIA

Téléphone : 04.68.43.22.77

Adresse mail : mairie.roubia@wanadoo.fr

C.C.A.S de ROUBIA

Flash Info :
L'accès aux
droits



Téléphone : 04 68 43 22 77